

# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR en apprentissage

## MAINTENANCE DES SYSTEMES

### OPTION A SYSTEMES DE PRODUCTION - Classe dédiée SNCF



Le **BTS Maintenance des Systèmes option A Systèmes de Production** forme des spécialistes de la maintenance et apporte aux étudiants des compétences technologiques, organisationnelles et relationnelles. Les enseignements pluri technologiques (électrotechnique, mécanique, automatique, hydraulique) rendent l'élève capable de détecter une panne, de diagnostiquer les dysfonctionnements, d'établir le plan de réparation et d'assurer la remise en service de l'installation.

**Conditions d'accès à la formation :** titulaire d'un Bac STI2D/ Bac pro MEI / pro MELEC / Bac S, vous êtes organisé, rigoureux, dynamique et vous avez le sens de l'organisation



**DÉBUT DES COURS :**  
**SEPTEMBRE 2020**

## Programme de la formation

### Enseignements techniques

- Étude pluri-technologiques des systèmes
- Organisation de la maintenance
- Techniques de maintenance, conduite, prévention
- Accompagnement personnalisé

### Enseignements généraux

- Culture générale et expression
- Anglais
- Mathématiques
- Physique – Chimie

### Rythme d'alternance

2 semaines en formation  
2 semaines en entreprise

### Lieu de formation

Lycée Léonard De Vinci  
5 Avenue Henri Barbusse  
92220 Bagneux

## Missions en entreprise

Participer à l'organisation et la gestion du service maintenance.

Prévenir les pannes et les incidents de fonctionnement.

Intervenir sur des incidents, pannes ou dysfonctionnements.

Améliorer les performances des outils de production.

Contribuer à la mise en service de nouveaux moyens de production.

## Métiers visés

- Opérateur de maintenance électrique
- Technicien de maintenance mécanique
- Opérateur de maintenance freins
- Opérateur de maintenance climatisation

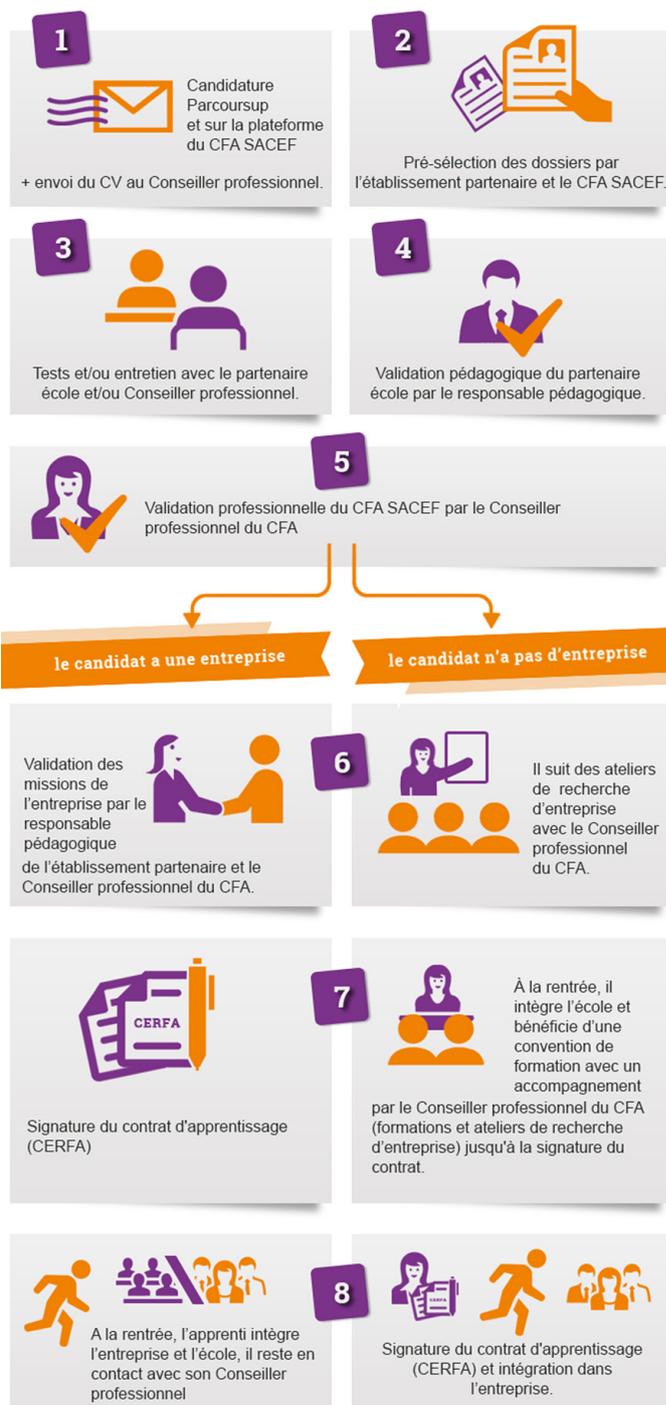
## Poursuite d'études

Le BTS conduit vers la vie active, embauche à la SNCF.

## Tableau des rémunérations

Ancienneté dans le contrat	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1 <sup>re</sup> année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2 <sup>e</sup> année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

## Les étapes du recrutement



**Un conseiller professionnel vous est dédié pour vous accompagner à toutes les étapes du contrat (recrutement et suivi pendant la formation). Pour le contacter directement, rendez vous sur la fiche formation du site du CFA SACEF [www.cfasacef.fr](http://www.cfasacef.fr)**

## Pour plus d'informations

c.brun@cfasacef.fr

Site : [www.cfasacef.fr](http://www.cfasacef.fr)

Contacteur le référent handicap :  
handicap@cfasacef.fr

**CFA  
SACEF**